



## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2018 - 11		
<b>Avis direct</b> (expert délégué)  <b>Date : 29/01/2018</b>	<b>Objet :</b> Demande de dérogation pour dépose d'un nid de Cigogne blanche sur la commune d'Ensisheim par l'opérateur ORANGE	<b>Avis :</b> favorable avec recommandations

### Contexte

Dans le cadre de l'évolution du réseau, ORANGE doit réaliser une intervention (changement du faisceau hertzien) sur le pylône situé rue du 6 février 1945 à Ensisheim (68). En raison de la présence d'un nid de Cigogne blanche *Ciconia ciconia*, une demande de dérogation a été déposée.

ORANGE s'est appuyé sur l'expertise de M Bodina, référent cigognes au Conseil Départemental du Haut-Rhin. Après l'échange, la demande concerne la dépose du nid et la mise en place d'un nid compensatoire dans le parc de l'Eiblen, à 500m, propriété de la commune où plusieurs nids sont déjà utilisés par l'espèce.

La dépose du nid et la mise en place de la mesure compensatoire seront réalisés en 2018, avant le retour des Cigognes, soit avant fin février.

Un système anti-retour sera mis en place sur le pylône où se trouve le nid actuellement.

### Questions au CSRPN

L'intervention sur ce nid de cigognes remet-elle en cause le bon accomplissement du cycle biologique de l'espèce ?

### Supports de réflexion

- CERFA
- dossier de demande

### Analyse du CSRPN

Expert délégué : Bruno FAUVEL

L'enlèvement du nid sur le pylône orange et l'installation du nid artificiel sur mât au parc de l'Eiblen, situé à 500 m, sont prévus avant fin février 2018. L'opérateur installera également un système pour empêcher la nidification sur son pylône.

L'opération est cohérente et permettra à l'espèce de retrouver des conditions favorables à sa reproduction. Toutefois, des recommandations sont formulées car il manque l'autorisation de la commune pour accueillir ce nouveau nid artificiel, un suivi est nécessaire et l'aire artificielle doit être aménagée pour faciliter la nidification.

### Avis du CSRPN

Avis favorable avec recommandations (voir ci-dessous)

### **Recommandations**

La commune, propriétaire du parc de l'Eiblen, doit confirmer par écrit son accord pour l'installation du mât et du nid artificiel.

L'opérateur ORANGE installera des branchages sur la plateforme pour favoriser l'installation d'un couple de Cigogne blanche le plus tôt possible. Un suivi de 5 ans sera mis en œuvre par une structure compétente avec un compte-rendu annuel à destination du CSRPN.

L'expert-délégué du CSRPN  
Vice-président de la commission dérogation espèces protégées  
Bruno FAUVEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Fauvel', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.